

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°77, Février 2013



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- Mission du Président de l'APCAM à Bougouni pour la résolution de la crise au sein du Mouvement Biologique Malien (MOBIOM), le 07 février 2013 ;
- Le Mali participera à la 50^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Paris, du 23 février au 03 mars 2013.

Mission du Président de l'APCAM à Bougouni pour la résolution de la crise au sein du MOBIOM, le 07 février 2013

Depuis quelques mois, le Mouvement Biologique Malien (MOBIOM) traverse une crise interne sans précédent.

Les autorités administratives, les responsables des Chambres d'Agriculture aux niveaux local et régional, le partenaire technique et financier HELVETAS se sont investies pour trouver une solution à ce problème.

A la suite de ces différentes démarches et aux requêtes qui lui ont été adressées, le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA s'est rendu à Bougouni pour rencontrer les acteurs du MOBIOM en vue de la résolution de cette crise.

C'est dans ce cadre qu'une réunion s'est tenue le 07 février 2013 à Bougouni dans salle Siraba TOGOLA. Cette réunion a regroupé 57 coopératives sur les 85 que compte le MOBIOM. Y ont également pris part le Préfet

de Bougouni, le Directeur Général Adjoint de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Sikasso, les 4 présidents des Unions Régionales des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton, le Président de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) et le Maire de Bougouni.

Dans son intervention, le Président de l'APCAM a souhaité la bienvenue aux participants et a adressé sa profonde gratitude aux autorités administratives et politiques de Bougouni pour leur assistance et leur accompagnement dans la résolution de la crise au sein du MOBIOM.

Il a rappelé la nécessité d'instaurer un climat de sérénité au sein de la profession Agricole à Bougouni et a déclaré qu'il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la défense des intérêts des producteurs agricoles.

Il a signalé que la crise au sein du MOBIOM tire son origine du déficit d'information entre les différentes structures et l'interférence du personnel technique dans la gestion des coopératives membres.





Présidium lors de la réunion



Salle vue de face

Le préfet de Bougouni a rappelé que cette période est mal choisie pour entretenir la division entre les producteurs agricoles au moment où le pays a besoin de l'apport de tous ses fils. Il a rappelé le soutien des autorités locales à l'armée malienne dans sa reconquête des régions du nord du pays. Il a aussi affirmé la nécessité du retour de la paix au Mali, condition essentielle pour entreprendre toute action de développement.

A l'issue des débats, les délégués des 57 coopératives membres présents à la rencontre ont adopté les résolutions suivantes :

- ✓ Le maintien du bureau du comité de crise mis en place le 27 novembre 2012 jusqu'à l'élection de nouveaux organes ;
- ✓ Le licenciement du Directeur de MOBIOM pour le non respect de ses engagements professionnels ;
- ✓ La remise immédiate au bureau du comité de crise des équipements et matériels du MOBIOM détenus par le Directeur ;
- ✓ Le paiement intégral des primes dues aux producteurs ;
- ✓ La reprise de la commercialisation du coton et des autres produits biologiques ;
- ✓ La conduite d'un audit de gestion du MOBIOM.

Les participants ont remercié et félicité le Président de l'APCAM pour ses multiples actions en faveur des paysans du Mali.

Présentation du Mouvement Biologique Malien (MOBIOM)

Le Mouvement Biologique Malien (MOBIOM) est une structure faîtière créée en 2002 avec l'appui technique et financier de Helvetas (ONG suisse) et dont le siège est à Bougouni. Il comprend 85 coopératives de producteurs et productrices avec plus de 10 000 membres.

La vision du MOBIOM est l'appropriation des filières par les producteurs et productrices pour une autonomisation.

Sa mission est de contribuer à l'amélioration des revenus des coopératives de producteurs de produits "bio" dans un environnement économique en harmonie avec l'écologie.

Les objectifs du MOBIOM sont :

- ✓ *Contribuer au développement durable de l'agriculture biologique au Mali et à l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres par l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir être pour un mieux être ;*
- ✓ *Promouvoir les produits biologiques à l'échelle nationale et internationale et créer des marchés pour le coton biologique et équitable et des produits de rotation (sésame, karité, arachide...);*
- ✓ *Faciliter la croissance des marchés biologiques au travers de chaînes verticales avec des bénéfices équitables pour tous les acteurs ;*
- ✓ *Développer des rapports professionnels entre les acteurs de la filière en créant un cadre de concertation entre les acteurs à tous les niveaux ;*

- ✓ Développer des sources de financements pour la mise en œuvre de ses objectifs et des projets de développement de ses membres.

L'organisation du MOBIOM repose sur l'Assemblée Générale de ses adhérents, qui est l'organe suprême de la faïtière. Il fixe les grandes orientations du mouvement et élit un Conseil d'Administration constitué de 15 membres (producteurs et productrices) dont 3 femmes pour assurer la mise en œuvre de ses décisions et un Comité de Surveillance constitué de 5 membres (producteurs et productrices) dont deux femmes pour contrôler la mise en œuvre des décisions de l'AG, les activités du CA et des membres et le respect des procédures. Le conseil d'administration et le comité de surveillance sont élus pour 3 ans.

Le conseil d'Administration a recruté une équipe technique pour la mise en œuvre des activités pratiques et opérationnelles.

Les principales activités du MOBIOM portent sur :

- ✓ L'accès des producteurs et productrices à un prix rémunérateur pour le coton biologique et équitable et d'autres spéculations comme la mangue fraîche, le sésame, le beurre de karité et le fonio ;
- ✓ La formation des producteurs et productrices ;
- ✓ L'utilisation de la prime équitable, la réalisation des projets communautaires.

Ces différentes activités ont eu comme impacts :

- ✓ La sécurité des produits biologique par la construction des magasins de stockage des produits bio.
- ✓ L'augmentation du nombre d'alphabétisés au sein des adultes grâce à la construction des salles d'alphabétisation.
- ✓ La scolarisation des enfants par l'appui en fourniture scolaires.
- ✓ La tenue des documents mieux assurée suite à l'alphabétisation des membres.
- ✓ Allègement du travail des femmes et l'amélioration de la santé des populations

grâce à la mise à disposition d'eau potable par la confection de points d'eau.

- ✓ Le rapprochement des femmes des centres de santé (construction et équipement de maternité) ;
- ✓ la facilitation de transport et de l'évacuation des produits par la réfection des pistes rurales.

Le Mali participera à la 50ème édition du Salon International de l'Agriculture de Paris

La Profession Agricole du Mali participera de façon symbolique à la 50^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Paris, sous la conduite de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).

Ce rendez-vous mondial des Professionnels de l'Agriculture se tiendra du 23 février au 03 mars 2013 au Parc des Expositions Porte de Versailles de Paris.



Stand du Mali au SIA 2011

La participation du Mali au SIA vise à :

- faire connaître le potentiel Agricole et agroalimentaire du Mali ;
- promouvoir l'offre compétitive des filières Agricoles maliennes ;
- faire émerger l'origine Mali pour faire « du Mali, une puissance Agricole de demain ».

Le prochain numéro de Cikela fera le bilan de cette participation.

Rappel historique de 50 ans de construction du SIA

Tout commence en 1870...

Année de la création du Concours Général Agricole. Héritier des comices agricoles, issus du 18ème siècle, le concours « des animaux gras » ou « des animaux de boucherie » est inauguré en 1844 à Poissy. Quant au Concours Général Agricole, il est lancé officiellement à Paris en 1870.

En 1925, il emménage au Parc des Expositions de la Porte de Versailles et ne cesse d'évoluer depuis. D'abord réservé aux animaux, il accueille maintenant les Concours des produits du terroir, des produits laitiers et des vins et s'est doté d'une magnifique vitrine : le Salon International de l'Agriculture.

En 50 ans, le Salon International de l'Agriculture a construit sa réputation :

- Un rendez-vous incontournable de l'élevage et de la génétique ;
- Une vitrine exceptionnelle pour les produits des terroirs, la gastronomie régionale et internationale, les grandes cultures et le tourisme vert ;
- La première édition du salon attire 300 000 visiteurs et en 2012, il en rassemble plus de 680 000 ;
- 97% des visiteurs aiment le climat et l'ambiance du salon.

C'était il y a longtemps...

Depuis un demi-siècle, le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est la référence de son secteur, non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Au départ le Salon a été créé autour du Concours Général Agricole des Animaux. Puis, il a grandi et suivi année après année l'évolution de l'agriculture française.

Il rassemble maintenant 1 300 exposants qui viennent de 22 pays et plus de 4 000 animaux. C'est un événement particulièrement aimé du public qui vient en nombre. En 2012 ce sont plus de 680 000 visiteurs qui sont venus.

En 2013, le salon fête ses 50 ans autour du concept de « l'agriculture au cœur »... au cœur des hommes... des villes... des arts... et de chacun !

L'édition 2013 de la Bourse National aux Céréales a été annulée compte tenu de la situation politico-sécuritaire du Mali.

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.